

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1976)

Rubrik: Relations avec les organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En Amérique :

- 7^e réunion des présidents et du personnel techniques des Sociétés nationales d'Amérique du Nord, du Mexique, d'Amérique centrale et de Panama, organisée à Managua, au Nicaragua, du 2 au 5 mai.
- 3^e réunion interaméricaine des chefs des services d'information, de relations publiques, de promotion et d'appels de fonds à Mexico, du 5 au 10 septembre.
- Réunion des présidents et personnel technique des Croix-Rouges boliviennes à Quito, en Equateur, du 16 au 19 novembre.
- Séminaire sur la diffusion du droit international humanitaire organisé à Bogota, le 25 novembre (cf. également page 40 du présent Rapport).

En Asie :

- Réunion des Sociétés nationales de l'ASEAN à Jakarta, du 1^{er} au 5 mars.

Le CICR a en outre prêté son concours à l'Institut régional de formation organisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge de Fidji, à Suva, du 6 au 16 septembre et du 20 au 24 septembre. Ce cours était consacré au secours en prévision des désastres, pour les Sociétés nationales du Pacifique Sud.

En Europe :

- 3^e Réunion des directeurs européens de la Croix-Rouge de la Jeunesse à Malaga, du 1^{er} au 5 février.
- Séminaire Croix-Rouge pour journalistes sur la diffusion des Conventions, à Stockholm, les 8 et 9 mars.
- Séminaire de la Croix-Rouge suédoise sur l'assistance en cas de désastres à Hallstavik, du 13 au 16 mai.
- Cours pour futurs délégués organisé par la Croix-Rouge finlandaise, à Helsinki, du 11 au 15 octobre.

Au Moyen-Orient.

- Conférence extraordinaire des Croix- et Croissants-Rouges arabes à Koweit, les 15 et 16 août.

Visites

En 1976, le service des visites du CICR a reçu 5 221 personnes, dont 1 232 dirigeants, délégués ou membres de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge.

V. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les contacts avec les *Nations Unies*, certaines de leurs institutions spécialisées et les organismes plus particulièrement chargés de tâches humanitaires (Haut Commissariat pour les Réfugiés, UNICEF, UNDRO) ont été maintenus. A New York, le délégué du CICR auprès des organisations internationales et ses collaborateurs ont eu de fréquentes consultations avec des représentants du Secrétariat au sujet des programmes opérationnels du CICR, au Liban notamment.

Lors de son voyage aux Etats-Unis en mai 1976, le président du Conseil exécutif, M. Roger Gallopin, s'est entretenu, au siège des Nations Unies, avec les proches collaborateurs du Secrétaire général, des principales activités en cours du CICR. Plus tard, dans les jours les plus critiques qui ont précédé l'évacuation du camp de Tell-al-Zaatar, au Liban, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, se trouvant à Genève, a tenu à s'entretenir personnellement de cette situation avec le président du Conseil exécutif et les collaborateurs du CICR responsables de la conduite de cette action.

Les travaux de la 31^e session de l'Assemblée générale ont, comme chaque année, été suivis de près. Le rapport de la Conférence de Lugano sur l'emploi de certaines armes conventionnelles (cf. p. 39 du présent Rapport) a été mis à la disposition de la première commission au moment de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Armes incendiaires et autres armes classiques qui peuvent être l'objet de mesures d'interdiction ou de limitation pour des raisons humanitaires ». Diverses consultations ont eu lieu à cette occasion, ainsi qu'au moment de l'examen, par la sixième commission, du rapport du Secrétaire général sur les travaux de la troisième session de la Conférence diplomatique de Genève sur le droit humanitaire.

En outre, la situation au Moyen-Orient et à Chypre, la question des droits de l'homme au Chili et dans les territoires occupés par Israël, les problèmes du Sahara occidental et ceux de l'Afrique australe, les questions de discrimination raciale, de torture et de protection des détenus, les mesures concernant le terrorisme ou les prises d'otages ont particulièrement retenu l'attention des observateurs du CICR lors de cette session de l'Assemblée générale.

Parmi les autres réunions qui ont été suivies, il convient de mentionner :

- la 32^e session de la Commission des droits de l'homme ;
- les 60 et 61^e sessions de l'ECOSOC ;
- la 29^e session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités ;
- la 29^e session de l'Assemblée mondiale de la santé.

Enfin, des représentants du CICR ont régulièrement participé à diverses réunions d'organisations non gouvernementales, à Genève, à New York, ou, dans le cadre du Conseil de l'Europe,

à Strasbourg. Ces réunions portaient notamment sur les problèmes du désarmement, des droits de l'homme et sur les travaux de la Conférence diplomatique de Genève.

VI. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

LE CICR ET LA DISCRÉTION

La première préoccupation du CICR réside dans l'intérêt des victimes, et c'est sous cet angle qu'il faut comprendre la discréction traditionnelle de l'Institution.

En ce qui concerne la visite des lieux de détention, par exemple, le CICR a acquis la certitude que, sauf exception, c'est par la voie de la persuasion, sans publicité, que, pour sa part, il obtient les résultats les plus favorables. En outre, si le CICR rendait publiques les constatations de ses délégués, il courrait le risque de se voir fermer les portes des prisons non seulement dans les pays directement intéressés, mais aussi dans d'autres. Aussi le CICR se borne-t-il généralement à publier les lieux et les dates de ses visites, voire le nombre de détenus visités et les conditions dans lesquelles la visite a été effectuée (avec entretien sans témoin ou non). Ses rapports ne sont remis qu'aux seules Autorités détentrices, ainsi que, lorsqu'il s'agit de prisonniers de guerre, à la Puissance d'origine.

C'est là une garantie d'efficacité, qui permet au CICR d'intervenir et plus particulièrement d'avoir un accès direct aux personnes à protéger dans des situations où, le plus souvent, aucune autre organisation n'est en mesure de le faire.

Information opérationnelle

En 1976, l'action de protection et d'assistance conduite par le CICR au Liban a eu un impact considérable sur l'opinion publique mondiale. La presse internationale, par l'intermédiaire de ses correspondants à Genève et de ses envoyés spéciaux au Liban, a réservé une très large place aux activités du CICR. Elle a, en particulier, suivi d'heure en heure les efforts déployés par les délégués du CICR pour tenter d'évacuer les blessés et les civils du camp palestinien de Tell-al-Zaatar. Deux attachés de presse et des photographes ont été dépêchés à diverses reprises au Liban par la Division Presse et Information du CICR, à la fois pour accomplir des missions d'information au profit des donateurs et servir de porte-parole auprès des représentants de la presse internationale. De leur côté, les Croix-Rouges nordiques en charge de l'hôpital de campagne du CICR à Beyrouth-Ouest ont envoyé sur place plusieurs reporters aux fins de couvrir les activités de leurs compatriotes. Ces missions se sont déroulées en étroite liaison avec la Division Presse et Information du CICR.

A la suite de ces missions, un important matériel d'information, comprenant notamment des articles et des photographies, a été mis par le CICR à la disposition de l'ensemble des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi qu'à celles de divers donateurs.

Radio-Télévision

Le Service de radiodiffusion du CICR (RCBS) a continué en 1976 à produire, dans son studio, des programmes radio. Ceux-ci ont été diffusés par le Service suisse des ondes courtes en 5 langues (français, anglais, espagnol, allemand et arabe), à destination des 5 continents. Le Service de radiodiffusion a également produit, à l'intention d'un certain nombre de radios nationales, des reportages et des magazines sur des sujets particuliers, tels que la Conférence de Lugano sur les armes, l'assistance médicale de la Croix-Rouge au Liban, le CICR et l'Afrique, etc. Enfin, les correspondants de la presse radiodiffusée accrédités à Genève ont réalisé dans le studio du CICR, pour leurs radios nationales respectives, une centaine d'interviews sur les activités de la Croix-Rouge.

Dans le cadre de la promotion de ses programmes dans le monde, le Service de radiodiffusion du CICR a entretenu des rapports de travail étroit avec les fédérations régionales de radiodiffusion (« Arab States Broadcasting Union » au Caire, « Asian Broadcasting Union » à Tokyo, « Union of National Radio and Television Organizations of Africa » à Dakar et l'« Organisation internationale de radio et télévision » à Prague). Il convient également de relever, en Suisse, la collaboration fructueuse qui s'est instaurée avec le Service suisse des ondes courtes, qui a suivi